

Question 15

Concernant les 'branded products' nous comprenons qu'il s'agit de produits arborant le logo de la SCHL parmi les 7 catégories énoncées à l'article 3.4 j). Est-ce que ces produits doivent être maintenu en inventaire par le fournisseur retenu et livré sur demande aux requérants, ou bien sont-ils commandés directement par les requérants et fabriqués sur demande?

Réponse 15

Aucun inventaire n'est conservé. Les articles sont achetés et fabriqués sur demande.

Question 16

Quel est le ratio annuel de 'branded products' VS les 'standard office supplies', en \$ et en %.

Réponse 16

Ces données ne sont pas disponibles. Le ratio est probablement très faible.

Question 17

A l'article 1.4.2 du RFP, vous exigez la capacité d'implanter la technologie punch out pour vos commande, « as the possible method (...) to purchase products ». Quels sont les modes de commandes actuellement utilisées par vos requérants?

Réponse 17

La méthode actuelle utilisée par tous nos points de commande est le système d'achat en ligne du fournisseur. Les responsables des points de commande disposent d'un accès à l'ensemble des comptes de leur secteur ou division.

Question 18

A l'article 4.11 du RFP, vous référez à des 'Facility Price Items'. Qu'est qu'un facility item pour vous?

Réponse 18

Les « facility items » désignent le matériel d'entretien et les produits de nettoyage, p. ex. savon, poubelles, réceptacles, etc.

Question 19

Concernant l'Appendix C, quelles quantités annuelles ont été commandées au cours des 12 derniers mois pour chacun des produits identifiés à cette Annexe? Quel est le poids relatifs de ces items sur le volume global de vos achats?

Réponse 19

La date n'est pas connue pour tous les articles.

Les quantités annuelles commandées pour certains produits nommés sont les suivantes :

- STP17970 Cartable, 3 anneaux (environ 1 600 par année)
- PILSWSLYE, Paquet, GN, OR (environ 3 170 par année)
- DMNA9C81 Carnet de notes (environ 1 000 par année)
- PFX1536G Chemise-pochette, Légal (environ 1 200 par année)

Question 20

Quelle proportion des 50 points accordés au « pricing proposal » sera attribuée aux quinze produits identifiés à l'Appendix C?

Réponse 20

La proposition de prix sera fondée sur le barème de rabais offerts par le fournisseur. Les articles qui figurent à l'annexe C ne sont que quelques-uns des principaux produits achetés. Le même rabais devrait être appliqué aux diverses catégories (p. ex., Listed Priced / Marked Priced / Facility Priced / Furniture Price) dans le recueil annuel pour tous les autres produits.

Question 21

Concernant l'article 5.4 Evaluation Methodology, vous référez à l'évaluation d'un échantillonnage de produit de qualité égale. Par souci d'équité, pouvez-vous nous confirmer que vous comparerez des produits identiques (même code manufacturier, même unité de mesure) d'un soumissionnaire à l'autre?

Réponse 21

Oui, les mêmes produits seront comparés parmi l'ensemble des proposants.

Question 22

A l'article 3.5 c) du RFP Delivery Lead Time, vous indiquez qu'un délai de livraison supérieur à 48H était inacceptable. Or, selon les données fournies par les transporteurs nationaux (ex. Purolator) un délai supérieur à 48h est nécessaire pour livrer en région éloignée, notamment à Yellowknife (4 à 5 jours); à Terre-Neuve (2 à 3 jours);

Réponse 22

Cette situation n'est pas jugée problématique. Le Centre d'affaires des prairies et des territoires de la SCHL s'occupe d'acheminer les commandes à Yellowknife.
